

RETURN BIDS TO:
RETOURNER LES SOUMISSIONS À:
**Bid Receiving - PWGSC / Réception des
soumissions - TPSGC**
11 Laurier St. / 11, rue Laurier
Place du Portage, Phase III
Core 0A1 / Noyau 0A1
Gatineau, Québec K1A 0S5
Bid Fax: (819) 997-9776

**REQUEST FOR PROPOSAL
DEMANDE DE PROPOSITION**

**Proposal To: Public Works and Government
Services Canada**

We hereby offer to sell to Her Majesty the Queen in right of Canada, in accordance with the terms and conditions set out herein, referred to herein or attached hereto, the goods, services, and construction listed herein and on any attached sheets at the price(s) set out therefor.

**Proposition aux: Travaux Publics et Services
Gouvernementaux Canada**

Nous offrons par la présente de vendre à Sa Majesté la Reine du chef du Canada, aux conditions énoncées ou incluses par référence dans la présente et aux annexes ci-jointes, les biens, services et construction énumérés ici sur toute feuille ci-annexée, au(x) prix indiqué(s).

Comments - Commentaires

Title - Sujet STOCK DE NIVEAU MINIMAL	
Solicitation No. - N° de l'invitation W8486-135022/A	Date 2012-06-01
Client Reference No. - N° de référence du client W8486-135022	
GETS Reference No. - N° de référence de SEAG PW-\$\$HN-330-60621	
File No. - N° de dossier hn330.W8486-135022	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM on - le 2012-07-16	
Time Zone Fuseau horaire Eastern Daylight Saving Time EDT	
F.O.B. - F.A.B. Plant-Usine: <input type="checkbox"/> Destination: <input checked="" type="checkbox"/> Other-Autre: <input type="checkbox"/>	
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: St-Jacques, Nicole	Buyer Id - Id de l'acheteur hn330
Telephone No. - N° de téléphone (819) 956-8305 ()	FAX No. - N° de FAX () -
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction: Specified Herein Précisé dans les présentes	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Vendor/Firm Name and Address
**Raison sociale et adresse du
fournisseur/de l'entrepreneur**

Issuing Office - Bureau de distribution
Electrical & Electronics Products Division
11 Laurier St./11, rue Laurier
6B1, Place du Portage, Phase III
Gatineau, Québec K1A 0S5

Delivery Required - Livraison exigée See Herein	Delivery Offered - Livraison proposée
Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur	
Telephone No. - N° de téléphone Facsimile No. - N° de télécopieur	
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)	
Signature	Date



Destination Code - Code destinataire	Destination Address - Adresse de la destination	Invoice Code - Code bur.-comptable	Invoice Address - Adresse de facturation
W248A	DEPARTMENT OF NATIONAL DEFENCE BLDG 236 EAST END 195 AVE&82ND ST EDMONTON Alberta T5J4J5 Canada	W248A	DEPARTMENT OF NATIONAL DEFENCE BLDG 236 EAST END 195 AVE&82ND ST ATTN: ACCOUNTS PAYABLE SECTION EDMONTON Alberta T5J4J5 Canada
WB941	DEPARTMENT OF NATIONAL DEFENCE CFSD MONTREAL 6363 RUE NOTRE DAME ST E. MONTREAL Quebec H1N2E9 Canada	W1941	DEPARTMENT OF NATIONAL DEFENCE CFSD MONTREAL BOX 4000 STN K ATTN: ACCOUNTS PAYABLE SECTION MONTREAL Quebec H1N3R9 Canada



Item Article	Description	Dest. Code Dest.	Inv. Code Fact.	Qty Qté	U. of I. U. de D.	Unit Price/Prix unitaire FOB/FAM Destination	Plant/Usine	Delivery Req. Livraison Req.	Del. Offered Liv. offerte
1	BATTERY ASSEMBLY BATTERY ASSEMBLY - EDM NSN: 6140-21-909-8723 P/N: 442 149 NSCM: S3890 SUPPLIER: LEICA GEOSYSTEMS AG HEINRICH-WILD-STRASSE, HEERBRUGG, ST • 24 VOLTS, 1.2 AH, P/O OPTICAL SURVEY GYRO.	W248A	W248A	15	Each	\$	XXXXXXXXXXXX	See Herein	



Item Article	Description	Dest. Code Dest.	Inv. Code Fact.	Qty Qté	U. of I. U. de D.	Unit Price/Prix unitaire FOB/FAM Destination	Plant/Usine	Delivery Req. Livraison Req.	Del. Offered Liv. offerte
2	<p>SCREW, MACHINE SCREW, MACHINE - MTL NSN: 5305-21-910-1183 P/N: 344 369 NSCM: S3890 SUPPLIER: LEICA GEOSYSTEMS AG HEINRICH-WILD-STRASSE, HEERBRUGG, ST</p> <ul style="list-style-type: none"> • THREAD SERIES DESIGNATOR>ISO S; NOMINAL THREAD DIAMETER>4.0 MILLIMETERS; THREAD PITCH IN MILLIMETERS>0.7; EXTERNAL THREAD TOLERANCE CLASS>6G; THREAD DIRECTION>RIGHT-HAND; THREAD LENGTH>22.0 MILLIMETERS NOMINAL; FASTENER LENGTH>55.0 MILLIMETERS NOMINAL; HEAD DIAMETER>7.0 MILLIMETERS NOMINAL; HEAD HEIGHT>2.6 MILLIMETERS NOMINAL; SPECIFICATIONS/STANDARD DATA>D8266-DIN84 GOVERNMENT STANDARD. 	WB941	W1941	40	Each	\$	XXXXXXXXXXXX	See Herein	
3	<p>SCREW AND WRENCH ASSORTMENT SCREW AND WRENCH ASSORTMENT - MTL NSN: 5305-21-914-8631 P/N: 805-405 NSCM: 94223 SUPPLIER: SPAENAUER INC. 815 VICTORIA ST N. KITCHENER, ON, CA.</p> <ul style="list-style-type: none"> • C/O 433 HEX-SOCKET SETSCREWS M3 TO M12 AND 31 HEX KEYS 1.5MM TO 6MM 	WB941	W1941	5	BX	\$	XXXXXXXXXXXX	See Herein	



Item Article	Description	Dest. Code Dest.	Inv. Code Fact.	Qty Qté	U. of I. U. de D.	Destination	Unit Price/Prix unitaire FOB/FAM	Plant/Usine	Delivery Req. Livraison Req.	Del. Offered Liv. offerte
4	LEVEL, CIRCULAR LEVEL, CIRCULAR - MTL NSN: 6675-22-123-1595 P/N: 451090 NSCM: S3890 SUPPLIER: LEICA GEOSYSTEMS AG HEINRICH-WILD-STRASSE, HEERBRUGG, ST	WB941	W1941	10	EA	\$		XXXXXXXXXXXX	See Herein	
5	TRIPOD, FIRE CONTROL INSTRUMENT TRIPOD, FIRE CONTROL INSTRUMENT - MTL NSN: 1290-99-961-3435 P/N: G0038970 NSCM: U6682 SUPPLIER: SELEX GALILEO LTD CREWE TOLL HOUSE, 2 CREWE ROAD NORT, EDINBURGH, GB • P/N: 00-1135-9022 NSCM: U2879 SUPPLIER: INSTRO PRECISION LIMITED HORNET CLOSE, PYSONS ROAD INDUSTRIA, BROADSTAIRS, KE, GB • HEAD STYLE> 1 TRIPOD HEAD; HEAD SUPPORT TUBE>NOT INCLUDED; HEAD ADAPTER>NOT INCLUDED; LEG TYPE>EXTENSION; LEG MATERIAL>ALUMINUM; SECTION QUANTITY PER LEG>3; SPECIAL FEATURES>MEDIUM DUTY; LIGHTWEIGHT; 50 KG NOM PAYLOAD; GROUND ANCHOR POINT; W/ INTERCHANGEABLE FEET; END ITEM	WB941	W1941	15	EA	\$		XXXXXXXXXXXX	See Herein	

Item Article	Description	Dest. Code Dest.	Inv. Code Fact.	Qty Qté	U. of I. U. de D.	Unit Price/Prix unitaire FOB/FAM Destination Plant/Usine	Delivery Req. Livraison Req.	Del. Offered Liv. offerte
5	IDENTIFICATION>LINAPS M777 INSTALLATION; PROPRIETARY CHARACTERISTICS>PACS.							



Item Article	Description	Dest. Code Dest.	Inv. Code Fact.	Qty Qté	U. of I. U. de D.	Unit Price/Prix unitaire FOB/FAM Destination	Plant/Usine	Del. Offered Liv. offerte
6	VIAL, LEVEL VIAL, LEVEL - MTL NSN: 5210-99-961-4061 P/N: FC970G NSCM: U1515 SUPPLIER: DGS&E TIG IRC LEVEL 2, ROOM 2.3.00, KENTIGERHOU, GLASGOW, GB • P/N: H20506 NSCM: K0967 SUPPLIER: MBDA UK LTD SIX HILLS WAY, STEVENAGE, HT, GB • LENGTH>1.625 INCHES NOMINAL; DIAMETER>0.312 INCHES NOMINAL; PROPRIETARY CHARACTERISTICS>NPAC.	WB941	W1941	20	EA	\$	XXXXXXXXXXXX	See Herein



Item Article	Description	Dest. Code Dest.	Inv. Code Fact.	Qty Qté	U. of I. U. de D.	Unit Price/Prix unitaire FOB/FAM Destination	Plant/Usine	Delivery Req. Livraison Req.	Del. Offered Liv. offerte
7	TELESCOPE, AUXILLIARY TELESCOPE, AUXILLIARY - MTL NSN: 4931-21-103-7299 P/N: 0S994A NSCM: U1269 SUPPLIER: MINISTRY OF DEFENCE - DEFENCE MONXTON ROAD, ANDOVER, HA, GB • NO. 2, MK 1B, 4 POWER MAGNIFICATION, 5.500 IN. LG, 1.000 IN. DIA, WITH ADJUSTABLE EYEPiece AND EYESHIELD.	WB941	W1941	6	EA	\$	XXXXXXXXXXXX	See Herein	
8	LEVEL, OPTICAL INSTRUMENT LEVEL, OPTICAL INSTRUMENT - MTL NSN: 4931-21-103-7286 P/N: 0S917SA NSCM: U1269 SUPPLIER: MINISTRY OF DEFENCE - DEFENCE MONXTON ROAD, ANDOVER, HA, GB	WB941	W1941	10	EA	\$	XXXXXXXXXXXX	See Herein	



Item Article	Description	Dest. Code Dest.	Inv. Code Fact.	Qty Qté	U. of I. U. de D.	Unit Price/Prix unitaire FOB/FAM Destination	Plant/Usine	Delivery Req. Livraison Req.	Del. Offered Liv. offerte
9	<p>ROD, LEVEL ROD, LEVEL - MTL NSN: 6675-20-006-5522 P/N: 038-2036 NSCM: L3712 SUPPLIER: CANSOL SURVEY EQUIPMENT LTD 1 415 60TH AVE SE, CALGARY, AB, CA</p> <ul style="list-style-type: none"> MATERIAL>ALUMINUM; UNIT TYPE>TELESCOPIC; SECTION QUANTITY>5; MEASUREMENT SYSTEM>METRIC; SPECIAL FEATURES>ALTERNATING YELLOW AND WHITE FACE; 	WB941	W1941	30	EA	\$	XXXXXXXXXXXX	See Herein	



Item Article	Description	Dest. Code Dest.	Inv. Code Fact.	Qty Qté	U. of I. U. de D.	Unit Price/Prix unitaire FOB/FAM Destination	Plant/Usine	Delivery Req. Livraison Req.	Del. Offered Liv. offerte
10	CABLE ASSEMBLY, SPECIAL PURPOSE, ELECTRICAL CABLE ASSEMBLY, SPECIAL PURPOSE, ELECTRICAL - MTL NSN: 6150-17-102-0963 P/N: 409678 NSCM: S3890 SUPPLIER: LEICA GEOSYSTEMS AG HEINRICH-WILD-STRASSE, HEERBRUGG, ST	WB941	W1941	15	EA	\$	XXXXXXXXXXXX	See Herein	
11	O-RING O-RING - MTL NSN: 5331-17-056-2156 P/N: 315093 NSCM: S3890 SUPPLIER: LEICA GEOSYSTEMS AG HEINRICH-WILD-STRASSE, HEERBRUGG, ST	WB941	W1941	10	EA	\$	XXXXXXXXXXXX	See Herein	



Item Article	Description	Dest. Code Dest.	Inv. Code Fact.	Qty Qté	U. of I. U. de D.	Unit Price/Prix unitaire FOB/FAM Destination	Plant/Usine	Delivery Req. Livraison Req.	Del. Offered Liv. offerte
12	BRUSH, DUSTING, LENS & PHOTOGRAPHI C NEGATIVE BRUSH, DUSTING, LENS & PHOTOGRAPHIC NEGATIVE - MTL NSN: 7920-14-320-5504 P/N: 109335 NSCM: S3890 SUPPLIER: LEICA GEOSYSTEMS AG HEINRICH-WILD-STRASSE, HEERBRUGG, ST	WB941	W1941	40	EA	\$	XXXXXXXXXXXX	See Herein	



Item Article	Description	Dest. Code Dest.	Inv. Code Fact.	Qty Qté	U. of I. U. de D.	Unit Price/Prix unitaire FOB/FAM Destination	Plant/Usine	Delivery Req. Livraison Req.	Del. Offered Liv. offerte
13	<p>BATTERY, NON RECHARGEABLE BATTERY, NON RECHARGEABLE - MTL NSN: 6135-12-308-9723 P/N: 49405 NSCM: C0303 SUPPLIER: FRIEMANN & WOLF BATTERIETECHNIK GMB INDUSTRIESTR. 22, BUEDINGEN, ST • P/N: 54.1038.018.02LV NSCM: D1901 SUPPLIER: EADS DEUTSCHLAND GMBH - VERTEIGIGUNG WOERTHSTR. 85, ULM, ST • VOLTAGE IN VOLTS>8,4 VOLT BIS 12,0 VOLT; SHAPE>RECTANGULAR W/DIAGONAL CORNERS AND RECTANGULAR W/ROUNDED CORNERS; TERMINAL QUANTITY>2; TERMINAL TYPE>VERSENKTEFLACHKONTAKTE/KONTAK TFEDERN, KORROSIONSBESTAENDIG; OVERALL WIDTH>65.0 MILLIMETERS NOMINAL; OVERALL LENGTH>78.5 MILLIMETERS NOMINAL; OVERALL HEIGHT>33.0 MILLIMETERS NOMINAL; SPECIFICATION/STANDARD DATA>D9477-VG96915T153 GOVERNMENT STANDARD; END ITEM IDENTIFICATION>5820-12-193-3336 FUNKGERAETESATZ SEM52 S, TRAGBAR; UNPACKAGED UNIT WEIGHT>360.0 GRAMS.</p>	WB941	W1941	200	EA	\$	XXXXXXXXXXXX	See Herein	

Item Article	Description	Dest. Code Dest.	Inv. Code Fact.	Qty Qté	U. of I. U. de D.	Unit Price/Prix unitaire FOB/FAM	Plant/Usine	Delivery Req. Livraison Req.	Del. Offered Liv. offerte
14	DRILL, MASONRY, POWER HAMMER DRILL, MASONRY, POWER HAMMER - MTL NSN: 5133-01-584-1186 P/N: HS2170 NSCM: 53867 SUPPLIER: BOSCH ROBERT CORP. 2800 S 25TH AVE, MAYWOOD, IL, US • SPECIAL FEATURES>OVERALL LENGTH 24-1/2 INCHES; PART NAME ASSIGNED BY CONTROLLING AGENCY>FROST WEDGE DRILL.	WB941	W1941	10	EA	\$	XXXXXXXXXXXX	See Herein	



Item Article	Description	Dest. Code Dest.	Inv. Code Fact.	Qty Qté	U. of I. U. de D.	Unit Price/Prix unitaire FOB/FAM Destination	Plant/Usine	Del. Offered Liv. offerte
16	RADIO RELAY SYSTEM RADIO RELAY SYSTEM - MTL NSN: 5820-01-572-4504 P/N: L1/L2HNRKIT-N/110 NSCM: 1MGN7 SUPPLIER: GPS NETWORKING INC. 710 W 4TH ST STE A, PUEBLO, CO, US • PART NAME ASSIGNED BY CONTROLLING AGENCY>HANGAR RE-RADIATING KIT; SPECIAL FEATURES>L1 FREQUENCY - 1.575 GHZ, L2 FREQUENCY - 1.227GHZ; 20 MHZ BANDWIDTH; 50 OHM IMPEDANCE; 2.4DB NOISE FIGURE; 1,5L1 VSWRL 40 MA CURRENT MAX; LIGHTNING PROTECTION; 110 VAC TRANSFORMER.	WB941	W1941	2	KT	\$	XXXXXXXXXXXX	See Herein

Item Article	Description	Dest. Code Dest.	Inv. Code Fact.	Qty Qté	U. of I. U. de D.	Unit Price/Prix unitaire FOB/FAM Destination	Plant/Usine	Delivery Req. Livraison Req.	Del. Offered Liv. offerte
17	CABLE ASSEMBLY, RADIO FREQUENCY CABLE ASSEMBLY, RADIO FREQUENCY - MTL NSN: 5995-01-571-6723 P/N: LMR400/25M/NM/NM NSCM: 68999 SUPPLIER: TIMES MICROWAVE SYSTEMS INC. 358 HALL AVE, WALLINGFORD, CT, US • CONDUCTOR QUANTITY>1; CROSS-SECTIONAL SHAPE STYLE>6 ROUND; TERMINAL MANUFACTURER IDENTIFYING REFERENCE NUMBER>BOTH ENDS SINGLE CONDUCT OR N-004-LMR400 TERMINAL COMMERCIAL AND GOVERNMENT ENTITY CODE>BOTH ENDS SINGLE CONDUCTOR 68999; SPECIAL FEATURES>LMR-400 SERIES CABLE, BLACK IN COLOR, 25 METERS LONG.	WB941	W1941	2	EA	\$	XXXXXXXXXXXX	See Herein	



Item Article	Description	Dest. Code Dest.	Inv. Code Fact.	Qty Qté	U. of I. U. de D.	Unit Price/Prix unitaire FOB/FAM Destination	Plant/Usine	Delivery Req. Livraison Req.	Del. Offered Liv. offerte
18	BATTERY, NON RECHARGEABLE BATTERY, NON RECHARGEABLE - MTL NSN: 6135-01-523-3198 P/N: TL-5903/S NSCM: 4J947 SUPPLIER: SAFT FEDERAL SYSTEMS INC. 2001 MARCUS AVE STE 125 E, LAKE SUCCESS, NY, US • SPECIAL FEATURES>RATED VOLTAGE 3.6V; WEIGHT .62 OZ • SHELF LIFE/BATCH MANAGED ITEM	WB941	W1941	200	EA	\$	XXXXXXXXXXXX	See Herein	



Item Article	Description	Dest. Code Dest.	Inv. Code Fact.	Qty Qté	U. of I. U. de D.	Unit Price/Prix unitaire FOB/FAM Destination	Plant/Usine	Delivery Req. Livraison Req.	Del. Offered Liv. offerte
19	BATTERY, NON RECHARGEABLE BATTERY, NON RECHARGEABLE - MTL NSN: 6135-01-499-6293 P/N: TL-5920/S NSCM: 4J947 SUPPLIER: SAFT FEDERAL SYSTEMS INC. 2001 MARCUS AVE STE 125 E. LAKE SUCCESS, NY, US • BATTERY ELECTROLYTE>LITHIUM; COMMERCIAL BATTERY SIZE DESIGNATION>C; VOLTAGE IN VOLTS 3.600; SHAPE>CYLINDRICAL; APPROXIMATE SHELF LIFE>10.0 YEARS; TERMINAL QUANTITY>1; OVERALL WIDTH>1.031 INCHES MAXIMUM; OVERALL LENGTH>1.970 INCHES MAXIMUM; SPECIAL FEATURES>230MA MAXIMUM CONTINUOUS CURRENT; 400MA MAXIMUM PULSE CURRENT CAPABILITY; MINUS 55 TO PLUS 85 DEGREES CELSIUS OPERATING TEMPERATURE RANGE; 1.78 OUNCE WEIGHT; U.L. COMPONENT RECOGNITION MH12193; IDENTIFICATION>COLLIMATOR, INFINITY AIMING, M1A1.	WB941	W1941	500	EA	\$	XXXXXXXXXXXX	See Herein	
20	CHARGER, BATTERY CHARGER, BATTERY - MTL NSN: 6130-01-284-4367 P/N: 479965 NSCM: 35643 SUPPLIER: LEICA GEOSYSTEMS INC. 5051 PEACHTREE CORNERS CIR STE 250, NORCROSS, GA, US	WB941	W1941	10	EA	\$	XXXXXXXXXXXX	See Herein	



Item Article	Description	Dest. Code Dest.	Inv. Code Fact.	Qty Qté	U. of I. U. de D.	Unit Price/Prix unitaire FOB/FAM Destination Plant/Usine	Delivery Req. Livraison Req.	Del. Offered Liv. offerte
20	<ul style="list-style-type: none"> CHARGING VOLTAGE IN VOLTS>12.0 NOMINAL; AC VOLTAGE RATING>100.0 VOLTS NOMINAL AND 230.0 VOLTS NOMINAL; FREQUENCY RATING>50.0 HERTZ MINIMUM AND 60.0 HERTZ MAXIMUM. 							



Item Article	Description	Dest. Code Dest.	Inv. Code Fact.	Qty Qté	U. of I. U. de D.	Unit Price/Prix unitaire FOB/FAM Destination	Plant/Usine	Delivery Req. Livraison Req.	Del. Offered Liv. offerte
21	CHISEL, PAVING BREAKER CHISEL, PAVING BREAKER - MTL NSN: 3820-01-282-8475 P/N: HS2168 NSCM: 57064 SUPPLIER: BOSH ROBERT POWER TOOL CORP. TRENT WOODS, NC, US • SHANK STYLE>A2 COMBINATION COLLARED ROUND HEXAGON; WIDTH ACROSS FLATS>1.125 INCHES NOMINAL; BLADE STYLE>B4 CHISEL, PAVING BREAKER; BLADE WIDTH>3.000 INCHES NOMINAL; OVERALL LENGTH>22.500 INCHES NOMINAL; SPECIAL FEATURES>INTERNAL LOCK FOR BOSCH HAMMER.	WB941	W1941	15	EA	\$	XXXXXXXXXXXX	See Herein	

TABLE DES MATIÈRES

PARTIE 1 - RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

1. Exigences relatives à la sécurité
2. Besoin
3. Compte rendu

PARTIE 2 - INSTRUCTIONS À L'INTENTION DES SOUMISSIONNAIRES

1. Instructions, clauses et conditions uniformisées
2. Présentation des soumissions
3. Demandes de renseignements en période de soumission
4. Lois applicables

PARTIE 3 - INSTRUCTIONS POUR LA PRÉPARATION DES SOUMISSIONS

1. Instructions pour la préparation des soumissions

PARTIE 4 - PROCÉDURES D'ÉVALUATION ET MÉTHODE DE SÉLECTION

1. Procédures d'évaluation
2. Méthode de sélection

PARTIE 5 - ATTESTATIONS

1. Attestations préalables à l'attribution du contrat

PARTIE 6 - CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT

1. Exigences relatives à la sécurité
2. Besoin
3. Clauses et conditions uniformisées
4. Durée du contrat
5. Responsables
6. Paiement
7. Instructions relative à la facturation
8. Attestations
9. Lois applicables
10. Ordre de priorité des documents
11. Contrat de défense
12. Clause du guide des CCUA
13. Clause du guide des CCUA (livraison)

PARTIE 1 - RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

1. Exigences relatives à la sécurité

Ce besoin ne comporte aucune exigence relative à la sécurité.

2. Besoin

L'entrepreneur doit fournir les biens conformément aux exigences techniques et dans les quantités indiquées aux pages 3 à 20.

2.1 Exigences de la livraison

La livraison est demandée au plus tard **le 31 janvier 2013**.

2.2 Livraison offerte

Bien que la livraison soit demandée tel qu'il est précisé ci-dessus, la meilleure date de livraison possible est le _____.

2.3 Représentants de l'entrepreneur

Nom et numéro de téléphone de la personne avec qui communiquer :

Renseignements généraux

Nom : _____

Téléphone : _____

Télécopieur : _____

Courriel : _____

Suivi de la livraison :

Nom : _____

Téléphone : _____

Télécopieur : _____

Courriel : _____

3. Compte rendu

Après l'attribution du contrat, les soumissionnaires peuvent demander un compte rendu des résultats du processus de demande de soumissions. Les soumissionnaires devraient en faire la demande à l'autorité contractante dans les 15 jours ouvrables, suivant la réception des résultats du processus de demande de soumissions. Le compte rendu peut être fourni par écrit, par téléphone ou en personne.

PARTIE 2 - INSTRUCTIONS À L'INTENTION DES SOUMISSIONNAIRES

1. Instructions, clauses et conditions uniformisées

Toutes les instructions, clauses et conditions identifiées dans la demande de soumissions par un numéro, une date et un titre sont reproduites dans le guide des *Clauses et conditions uniformisées d'achat* (<https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/>) publié par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.

Les soumissionnaires qui présentent une soumission s'engagent à respecter les instructions, les clauses et les conditions de la demande de soumissions, et acceptent les clauses et les conditions du contrat subséquent.

Le document 2003 (2012-03-02) Instructions uniformisées - biens ou services - besoins concurrentiels, est incorporé par renvoi dans la demande de soumissions et en fait partie intégrante.

Le paragraphe 5.4 du document 2003, Instructions uniformisées - biens ou services - besoins concurrentiels, est modifié comme suit :

Supprimer : soixante (60) jours
Insérer : quatre-vingt-dix (90) jours

Le paragraphe 8 du document 2003, instructions uniformisées – biens ou services - besoins concurrentiels, est modifiée comme suit :

Insérer : À la demande du Canada, le soumissionnaire doit fournir une confirmation écrite de la soumission dans un délai de cinq (5) jours ouvrables.

1.1 Clauses du Guide des CCUA

Références de CCUA	Section	Date
A9130T	Programme des marchandises contrôlées (articles 5, 7 & 8)	2011-05-16
B1000T	Condition du matériel	2007-11-30

1.2 Produits équivalents

1. Les produits dont la forme, l'ajustage, la fonction et la qualité sont équivalents aux articles spécifiés dans la demande de soumissions seront pris en considération si le soumissionnaire :

- a) indique la marque, le modèle et/ou le numéro de pièce du produit de remplacement;
- b) déclare que le produit de remplacement est entièrement interchangeable avec l'article indiqué;
- c) fournit les caractéristiques complètes et les imprimés descriptifs pour chaque produit de remplacement;
- d) présente une déclaration de conformité comprenant des caractéristiques techniques qui montrent que le produit de remplacement répond à tous les critères de rendement obligatoires précisés dans la demande de soumissions, et;
- e) indique clairement les parties des caractéristiques et des imprimés descriptifs qui confirment que le produit de remplacement est conforme aux critères de rendement obligatoires.

2. Les produits offerts comme équivalents sur les plans de la forme, de l'ajustage, de la fonction et de la qualité ne seront pas pris en considération si :

- a) la soumission ne fournit pas toute l'information requise pour permettre à l'autorité contractante de pleinement évaluer l'équivalence de chaque produit de remplacement, ou;
- b) le produit de remplacement ne répond pas aux critères de rendement obligatoires précisés dans la demande de soumissions visant l'article en question ou ne les dépasse pas.

3. Lorsque le Canada évalue une soumission, il peut, sans toutefois y être obligé, demander aux soumissionnaires qui offrent un produit de remplacement de démontrer, à leurs propres frais, que le produit de remplacement est équivalent à l'article indiqué dans la demande de soumissions.

1.3 Documentation technique

LES DOCUMENTS TECHNIQUES/DESCRIPTIFS DOIVENT ÊTRE REÇUS AVEC LA SOUMISSION. À DÉFAUT DE CE FAIRE, LA SOUMISSION SERA JUGÉE NON RECEVABLE. REMARQUE: AUCUN PRODUIT EQUIVALENT EST CONSIDÉRÉ TOUJOURS ACCEPTABLE.

2. Présentation des soumissions

Les soumissions doivent être présentées uniquement au Module de réception des soumissions de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC) au plus tard à la date, à l'heure et à l'endroit indiqués à la page 1 de la demande de soumissions.

3. Demandes de renseignements - en période de soumission

Toutes les demandes de renseignements doivent être présentées par écrit à l'autorité contractante au moins dix (10) jours civils avant la date de clôture des soumissions. Pour ce qui est des demandes de renseignements reçues après ce délai, il est possible qu'on ne puisse pas y répondre.

Les soumissionnaires devraient citer le plus fidèlement possible le numéro de l'article de la demande de soumissions auquel se rapporte la question et prendre soin d'énoncer chaque question de manière suffisamment détaillée pour que le Canada puisse y répondre avec exactitude. Les demandes de renseignements techniques qui ont un caractère exclusif doivent porter clairement la mention « exclusif » vis-à-vis de chaque article pertinent. Les éléments portant la mention « exclusif » feront l'objet d'une discrétion absolue, sauf dans les cas où le Canada considère que la demande de renseignements n'a pas un caractère exclusif. Dans ce cas, le Canada peut réviser les questions ou peut demander au soumissionnaire de le faire, afin d'en éliminer le caractère exclusif, et permettre la transmission des réponses à tous les soumissionnaires. Le Canada peut ne pas répondre aux demandes de renseignements dont la formulation ne permettrait pas de les diffuser à tous les soumissionnaires.

4. Lois applicables

Tout contrat subséquent sera interprété et régi selon les lois en vigueur en Ontario, et les relations entre les parties seront déterminées par ces lois.

À leur discrétion, les soumissionnaires peuvent indiquer les lois applicables d'une province ou d'un territoire canadien de leur choix, sans que la validité de leur soumission ne soit mise en question, en supprimant le nom de la province ou du territoire canadien précisé et en insérant le nom de la province ou du territoire canadien de leur choix. Si aucun changement n'est indiqué, cela signifie que les soumissionnaires acceptent les lois applicables indiquées.

PARTIE 3 - INSTRUCTIONS POUR LA PRÉPARATION DES SOUMISSIONS

1. Instructions pour la préparation des soumissions

Le Canada demande que les soumissionnaires fournissent leur soumission en sections distinctes, comme suit :

- Section I : Soumission technique (2 copies papier)
 Section II : Soumission financière (1 copie papier)
 Section III : Attestations (1 copie papier)

En cas d'incompatibilité entre le libellé de la copie électronique et de la copie papier, le libellé de la copie papier l'emportera sur celui de la copie électronique.

Les prix doivent figurer dans la soumission financière seulement. Aucun prix ne doit être indiqué dans une autre section de la soumission.

Le Canada demande que les soumissionnaires suivent les instructions de présentation décrites ci-après pour préparer leur soumission.

- a) utiliser du papier de 8,5 po x 11 po (216 mm x 279 mm);
- b) utiliser un système de numérotation correspondant à celui de la demande de soumissions.

En avril 2006, le Canada a approuvé une politique exigeant que les agences et ministères fédéraux prennent les mesures nécessaires pour incorporer les facteurs environnementaux dans le processus d'approvisionnement Politique d'achats écologiques (<http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/ecologisation-greening/achats-procurement/politique-policy-fra.html>). Pour aider le Canada à atteindre ses objectifs, on encourage les soumissionnaires à :

- 1) utiliser du papier de 8,5 po x 11 po (216 mm x 279 mm) contenant des fibres certifiées provenant d'un aménagement forestier durable et/ou contenant au moins 30 % de matières recyclées; et
- 2) utiliser un format qui respecte l'environnement : impression noir et blanc, recto-verso/à double face, broché ou agrafé, sans reliure Cerlox, reliure à attaches ni reliure à anneaux.

Section I : Soumission technique (2 copies papier)

Dans leur soumission technique, les soumissionnaires devraient expliquer et démontrer comment ils entendent répondre aux exigences et comment ils réaliseront les travaux.

Section II : Soumission financière (1 copie papier)

Les soumissionnaires doivent présenter leur soumission financière en conformité avec la base de paiement. Le montant total de la taxe sur les produits et les services (TPS) ou de la taxe sur la vente harmonisée (TVH), s'il y a lieu, doit être indiqué séparément.

1.1 Fluctuation du taux de change

Le besoin ne prévoit aucune protection relative à la fluctuation du taux de change. Aucune demande de protection contre la fluctuation du taux de change ne sera prise en considération. Toute soumission incluant une disposition en ce sens sera déclarée non recevable.

1.2 Base de prix

Le soumissionnaire doit fournir des prix unitaires fermes, en dollars canadiens, rendu droits acquittés (Edmonton (Alberta) et Montreal (Quebec)), la taxe sur les produits et services (TPS) et/ou la taxe de vente harmonisée (TVH) en sus, selon le cas. Les frais de transport à destination doivent être inclus ainsi que les droits de douane et la taxe d'accise applicables.

Section III : Attestations (1 copie papier)

Les soumissionnaires doivent présenter les attestations exigées à la Partie 5.

PARTIE 4 - PROCÉDURES D'ÉVALUATION ET MÉTHODE DE SÉLECTION**1. Procédures d'évaluation**

- a) Les soumissions reçues seront évaluées par rapport à l'ensemble des exigences de la demande de soumissions, incluant les critères d'évaluation techniques et financiers.
- b) Une équipe d'évaluation composée de représentants du Canada évaluera les soumissions.

Critères d'évaluation

Toutes les soumissions doivent être complétées en détail et fournir toutes informations requises dans la demande de soumissions pour assurer une évaluation complète.

1.1 Évaluation technique**1.1.1 Critères techniques obligatoires**

Les exigences **obligatoires** suivantes seront prises en considération aux fins de l'évaluation de chaque soumission :

Conformité aux exigences techniques (description des articles 1 à 21 des pages 3 à 20);
Acceptation des modalités et conditions indiquées dans la demande de soumissions;
Préparation de la présente invitation.

1.2 Évaluation financière

Les **exigences obligatoires** suivantes seront prises en considération lors de l'évaluation des soumissions :

Conformité à la base d'établissement de prix;

Le prix total de la soumission sera déterminé en traitant les articles 1 à 21 des pages 3 à 20 de la manière suivante :

- a. Le prix unitaire des articles ayant des numéros individuels de nomenclature de l'OTAN (NNO); (article par article)

1.3 Attestation ou conditions préalables au contrat

Programme de contrats fédéraux, comme précisé à la Partie 5.

2. Base de la sélection

La soumission doit respecter les exigences de la demande de soumissions et satisfaire à tous les critères d'évaluation technique obligatoires pour être déclarée recevable. La recommandation pour l'attribution d'un contrat se fera en fonction de la soumission recevable la plus basse par article.

PARTIE 5 - ATTESTATIONS

Pour qu'un contrat leur soit attribué, les soumissionnaires doivent fournir les attestations exigées. Le Canada déclarera une soumission non recevable si les attestations exigées ne sont pas remplies et fournies tel que demandé.

Le Canada pourra vérifier l'authenticité des attestations fournies par les soumissionnaires durant la période d'évaluation des soumissions (avant l'attribution d'un contrat) et après l'attribution du contrat. L'autorité contractante aura le droit de demander des renseignements supplémentaires pour s'assurer

que les soumissionnaires respectent les attestations avant l'attribution d'un contrat. La soumission sera déclarée non recevable si on constate que le soumissionnaire a fait de fausses déclarations, sciemment ou non. Le défaut de respecter les attestations ou de donner suite à la demande de renseignements supplémentaires de l'autorité contractante aura pour conséquence que la soumission sera déclarée non recevable.

1. Attestations préalables à l'attribution du contrat

Les attestations énumérées ci-dessous devraient être remplies et fournies avec la soumission mais elles peuvent être fournies plus tard. Si l'une de ces attestations n'est pas remplie et fournie tel que demandé, l'autorité contractante en informera le soumissionnaire et lui donnera un délai afin de se conformer aux exigences. Le défaut de répondre à la demande de l'autorité contractante et de se conformer aux exigences dans les délais prévus aura pour conséquence que la soumission sera déclarée non recevable.

1.1 Programme de contrats fédéraux – Attestation

Programme de contrats fédéraux – plus de 25 000 \$ et moins de 200 000 \$

Les fournisseurs qui sont assujettis au Programme de contrats fédéraux (PCF) et qui ont été déclarés entrepreneurs non admissibles par Ressources humaines et Développement des compétences Canada (RHDC) n'ont plus le droit d'obtenir des contrats du gouvernement fédéral au-delà du seuil prévu par le Règlement sur les marchés de l'État pour les demandes de soumissions. Les fournisseurs peuvent être déclarés entrepreneurs non admissibles soit parce que RHDC a constaté leur non-conformité ou parce qu'ils se sont retirés volontairement du PCF pour une raison autre que la réduction de leur effectif à moins de 100 employés. Toute soumission présentée par un entrepreneur non admissible, y compris une soumission présentée par une coentreprise dont un membre est un entrepreneur non admissible, sera déclarée non recevable.

Le soumissionnaire, ou, si le soumissionnaire est une coentreprise le membre de la coentreprise, atteste comme suit sa situation relativement au PCF :

Le soumissionnaire ou le membre de la coentreprise :

- a) n'est pas assujetti au PCF, puisqu'il compte un effectif de moins de 100 employés à temps plein ou à temps partiel permanents et/ou temporaires, ayant travaillé 12 semaines ou plus au Canada;
- b) n'est pas assujetti au PCF, puisqu'il est un employeur réglementé en vertu de la Loi sur l'équité en matière d'emploi, L.C. 1995, ch. 44;
- c) est assujetti aux exigences du PCF, puisqu'il compte un effectif de 100 employés ou plus à temps plein, ou à temps partiel permanents, et/ou temporaires ayant travaillé 12 semaines ou plus au Canada, mais n'a pas obtenu de numéro d'attestation de RHDC puisqu'il n'a jamais soumissionné pour des contrats de 200 000 \$ ou plus.
- d) n'a pas été déclaré entrepreneur non admissible par RHDC et possède un numéro d'attestation valide, à savoir le numéro : _____.

Des renseignements supplémentaires sur le PCF sont offerts sur le site Web de RHDC.

Signature

Date

PARTIE 6 - CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT

1. Exigences relatives à la sécurité

Ce besoin ne comporte aucune exigence relative à la sécurité.

2. Besoin

L'entrepreneur doit fournir les biens qui ont trait aux exigences techniques et dans les quantités indiquées aux pages 3 à 20.

2.1 Clauses du Guide des CCUA

Références de CCUA	Section	Date
B1501C	Appareillage électrique	2006-06-16
B7500C	Marchandises excédentaires	2006-06-16

3. Clauses et conditions uniformisées

Toutes les clauses et conditions identifiées dans le contrat par un numéro, une date et un titre, sont reproduites dans le guide des *Clauses et conditions uniformisées d'achat* (<https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/>) publié par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.

3.1 Conditions générales

2010A (2012-03-02), Conditions générales - biens (complexité moyenne) s'appliquent au contrat et en font partie intégrante.

3.2 Clauses du Guide des CCUA

Références de CCUA	Section	Date
A9131C	Programme des marchandises contrôlées Items 5, 7 & 8	2008-12-12
B4060C	Marchandises contrôlées Items 5, 7 & 8	2008-05-12

4. Durée du contrat

4.1 Date de livraison

Tous les biens livrables doivent être reçus au plus tard le _____ (Les modalités de livraison telles qu'offertes et acceptées seront indiquées lors de l'octroi du contrat).

5. Responsables

5.1 Autorité contractante

L'autorité contractante pour le contrat est :

Nicole St-Jacques

Agente d'approvisionnements

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada

Direction générale des approvisionnements

Direction du transport et des produits logistiques, électriques et pétroliers

Division HN

7B3, Place du Portage, Phase III

11 rue Laurier, Gatineau (Québec) K1A 0S5

Téléphone : 819-956-8305

Courriel : Nicole.St-Jacques@tpsgc-pwgsc.gc.ca **(Ne pas soumettre les soumissions par courriel)**

L'autorité contractante est responsable de la gestion du contrat, et toute modification doit être autorisée, par écrit par l'autorité contractante. L'entrepreneur ne doit pas effectuer de travaux dépassant la portée du contrat ou des travaux qui n'y sont pas prévus suite à des demandes ou des instructions verbales ou écrites de toute personne autre que l'autorité contractante.

5.2 Représentant de l'entrepreneur

Nom et numéro de téléphone de la personne avec qui communiquer :

Renseignements généraux :

Nom : à compléter à l'adjudication du contrat
 Téléphone : à compléter à l'adjudication du contrat
 Télécopieur : à compléter à l'adjudication du contrat
 Courriel : à compléter à l'adjudication du contrat

Suivi de la livraison :

Nom : à compléter à l'adjudication du contrat
 Téléphone : à compléter à l'adjudication du contrat
 Télécopieur : à compléter à l'adjudication du contrat
 Courriel : à compléter à l'adjudication du contrat

6. Paiement

6.1 Base de paiement

Sous réserve de l'exécution satisfaisante pour l'entrepreneur de toutes ses obligations en vertu du présent contrat, l'entrepreneur se verra verser le prix unitaire ferme précisé dans le contrat pour un coût de \$_____ (insérer le montant à l'attribution du contrat). Les droits de douane sont inclus et la taxe sur les produits et services ou la taxe de vente harmonisée est en sus, s'il y a lieu.

Le Canada ne paiera pas l'entrepreneur pour tout changement à la conception, toute modification ou interprétation des travaux, à moins que ces changements à la conception, ces modifications ou ces interprétations n'aient été approuvés par écrit par l'autorité contractante avant d'être intégrés aux travaux.

6.2 Limite de prix

Clause du guide des CCUA C6000C (2011-05-16), Limite de prix

6.3 Clauses du Guide des CCUA

Références de CCUA	Section	Date
G1005C	Exigences en matière d'assurance	2008-05-12
H1001C	Paiements multiples	2008-05-12

7. Instructions relatives à la facturation

1. Les factures doivent être distribuées comme suit :
 - a) L'original et un (1) exemplaire doivent être envoyés à l'adresse qui apparaît à la page 2 du contrat pour attestation et paiement.

- b) Un (1) exemplaire doivent être envoyés à l'adresse suivante:
Quartier général de la Défense nationale
 Immeuble Mgén George R. Pearkes
 101, Promenade du Colonel By
 Ottawa (ON), K1A 0K2
 Au soin de : Richard Peladeau DLP 4-3-2-4.
- c) Un (1) exemplaire doit être envoyé à l'autorité contractante identifiée sous l'article intitulé « Responsables » du contrat.
Travaux publics et services gouvernementaux Canada
 Division « HN »
 7B3 Place du Portage, Phase III
 11 rue Laurier
 Gatineau (QC), K1A 0S5
 Au soin de : Nicole St-Jacques.

8. Attestations

- 8.1 Le respect des attestations fournies par l'entrepreneur avec sa soumission est une condition du contrat et pourra faire l'objet d'une vérification par le Canada pendant la durée du contrat. En cas de manquement à toute déclaration de la part de l'entrepreneur ou si on constate que les attestations qu'il a fournies avec sa soumission comprennent de fausses déclarations, faites sciemment ou non, le Canada aura le droit de résilier le contrat pour manquement conformément aux dispositions du contrat en la matière.

9. Lois applicables

Le contrat doit être interprété et régi selon les lois en vigueur Ontario, et les relations entre les parties seront déterminées par ces lois.

10. Ordre de priorité des documents

En cas d'incompatibilité entre les textes énumérés dans la liste, c'est le libellé du document qui apparaît en premier sur la liste qui l'emporte sur celui de tout autre document qui figure plus bas sur ladite liste.

- a) les articles de la convention;
 b) 2010A (2012-03-02) Conditions générales - biens (complexité moyenne);
 c) la soumission de l'entrepreneur en date du _____.

11. Contrat de défense

Clause du guide des CUA A9006C (2008-05-12), Contrat de défense

12. Clauses du guide des CUA

Références de CUA	Section	Date
D5545C	ISO 9001:2008 Systèmes de management de la qualité - Exigences (CAQ C) (Tous articles exception de article 16)	2010-08-16
D5540C	ISO 9001:2008 Systèmes de management de la qualité - Exigences (CAQ Q) (Article 16)	2010-08-16
D5510C	Autorité de l'assurance de la qualité (MDN) - entrepreneur établi au Canada	2011-05-16
D5515C	Autorité de l'assurance de la qualité (MDN) - entrepreneur établi à l'étranger et aux États-Unis	2010-01-11
D5606C	Documents de sortie (MDN) - entrepreneur établi au Canada	2007-11-30
D5605C	Documents de sortie (MDN) - entrepreneur établi aux États-Unis	2010-01-11

D5604C	Documents de sortie (MDN) - entrepreneur établi à l'étranger	2008-12-12
--------	--	------------

12.1 Possibilité de retracer les codes OTAN des fabricants (COF)

Tout matériau fourni pour les articles décrits dans le présent contrat résultant fera l'objet d'une vérification par le Canada. Si l'entrepreneur n'est pas en mesure de démontrer que le matériau peut être directement identifié par le code COF utilisé pour désigner l'article dans le contrat, ni qu'il a été fourni avec la permission écrite expresse de la source d'approvisionnement autorisée pour ce code, le Canada pourra prendre les mesures décrites.

Le Canada pourra :

- a) résilier le marché pour défaut d'exécution relativement à l'article visé, retourner l'article à l'entrepreneur, à ses frais et risques, et exiger et recevoir de l'entrepreneur (qui versera le montant exigé sans délai) le remboursement de tous les coûts de rachat et autres frais engagés par le Canada, notamment tous les coûts supplémentaires engagés pour faire avancer la production plus rapidement; ou
- b) garder l'article et exiger et recevoir de l'entrepreneur (qui versera le montant exigé sans délai) un montant correspondant à la différence entre les frais engagés par l'entrepreneur relativement à cet article, établis par le Canada, et les coûts auxquels, de l'avis du Canada, l'entrepreneur aurait eu à faire face s'il avait obtenu et fourni un article identique à celui qui avait été demandé aux termes du marché.

12.2 Documents de sortie – Distribution

L'entrepreneur doit remplir les documents de sortie dans un format électronique en vigueur et les distribuer comme suit :

- a) exemplaire 1 : envoyé par la poste au destinataire avec la mention : « À l'attention de l'agent de réception »;
- b) exemplaires 2 et 3 : avec l'envoi au destinataire, dans une enveloppe imperméable à l'eau;
- c) exemplaire 4 : à l'autorité contractante;
- d) exemplaire 5 : au DLP 4-3-2-4

Quartier général de la Défense nationale
Édifice Mgén George R. Pearkes
101, promenade Colonel By
Ottawa (ON) K1A OK2

À l'attention de : Richard Peladeau

- e) exemplaire 6 : au représentant de l'assurance de la qualité;
- f) exemplaire 7 : à l'entrepreneur;
- g) exemplaire 8 : pour les entrepreneurs non-canadiens :

DAQ/Administration des contrats
Quartier général de la Défense nationale
Édifice Mgén George R. Pearkes
101, promenade Colonel By
Ottawa (ON) K1A OK2
Courriel : ContractAdmin.DQA@forces.gc.ca

13. Clauses du Guide des CCUA (livraison)

Références de CCUA	Section	Date
D6010C	Palettisation	2007-11-30
D2025C	Matériaux d'emballage en bois	2008-12-12
D3010C	Marchandises dangereuses/produits dangereux (Articles 13, 18 & 19)	2007-11-30
B1505C	Transport des matières dangereuses (Articles 13, 18 & 19)	2006-06-16
D9002C	Ensembles incomplets	2007-11-30

13.1 Instructions d'expédition - livraison à destination

Les biens doivent être expédiés au point de destination précisé dans le contrat et livrés :

- a) rendu droits acquittés (DDP) (Edmonton (Alberta) et Montreal (Québec)) selon les Incoterms 2000 pour les expéditions en provenance d'un entrepreneur commercial.

13.2 Préparation pour la livraison

L'entrepreneur doit préparer la livraison de **l'article 11** conformément à la dernière édition de la spécification relative à l'emballage des Forces canadiennes D-LM-008-026/SF-001, Garnitures prédécoupées ou des joints d'étanchéité (caoutchouc naturel ou synthétique, liège, amiante ou cuir);

13.3 Préparation de la livraison

L'entrepreneur doit préparer **les articles numéros 1, 2, 3, 4, 7, 8, 9, 10, 12, 14, 15, 16, 17, 20 & 21** pour la livraison conformément à la dernière version de la spécification relative à l'emballage des Forces canadiennes D-LM-008-036/SF-000, Exigences du MDN en matière d'emballage commercial du fabricant.

13.4 Préparation de la livraison Articles 5 & 6

La préservation, le conditionnement et l'emballage se feront conformément aux modes de conditionnement d'exportation du fabricant ou aux modes de conditionnement de qualité supérieure préconisés par le ministère britannique.

13.5 Durée de conservation

L'entrepreneur doit s'assurer qu'il reste pour **l'article 18** 75 pour cent de la durée de conservation autorisée selon la norme ISO 2230 à la date de livraison au ministère de la Défense nationale.

13.6 Marquage détaillé de l'emballage

1. L'entrepreneur doit veiller à ce que les informations suivantes soient fournies en plus des marques d'identification requises sur l'emballage intérieur et extérieur de **l'article 18**.

- m) la date d'expiration de la durée utile.

2. Ces marques d'identification doivent être placées et appliquées conformément à la spécification de marquage D-LM-008-002/SF-001 des Forces canadiennes.

13.7 Expédition – Programmation

L'entrepreneur doit livrer les biens aux dépôts d'approvisionnement des Forces canadiennes (FC) sur rendez-vous seulement. L'entrepreneur ou son transporteur doit prendre les rendez-vous pour la livraison en communiquant avec la Section du trafic des dépôts à l'endroit pertinent indiqué ci-après. Le destinataire peut refuser des livraisons lorsque des dispositions n'ont pas été prises au préalable.

Solicitation No. - N° de l'invitation

W8486-135022/A

Amd. No. - N° de la modif.

File No. - N° du dossier

hn330W8486-135022

Buyer ID - Id de l'acheteur

hn330

Client Ref. No. - N° de réf. du client

W8486-135022

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

-
- a) 7 Dépôt d'approvisionnement des FC, Parc Lancaster
Edmonton (Alberta)
Téléphone : 780-973-4011, poste 4524

 - b) 25 Dépôt d'approvisionnement des FC, Montréal
Montréal (Québec)
Téléphone : 1-866-935-8673 (sans frais), ou 514-252-2777, poste 2363 / 4673 / 4282